

Délibération n° 12

Objet : Convention
AAPPMA

Date de convocation :

11 mars 2022

Date d'affichage :

11 mars 2022

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
Le 17 mars à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL
M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à M. Jean Pierre ANGLAS

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer une convention avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lafrançaise (les Pêcheurs du Bas-Quercy) pour l'exercice du droit de pêche sur le lac de la vallée des loisirs à compter de l'année 2023.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à intervenir entre la Commune et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lafrançaise (les Pêcheurs du Bas-Quercy).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Commune de Lafrançaise et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Lafrançaise (les Pêcheurs du Bas-Quercy).

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL